

Transcription des documents audio

S'ASSURER AVANT DE COMMENCER L'ÉPREUVE QUE TOUS LES CANDIDATS SONT PRÊTS.

L'enregistrement sur cassette comporte l'ensemble des consignes ainsi que les temps de pause entre les écoutes. Le surveillant ne doit donc pas intervenir sur le magnétophone avant la fin de l'épreuve.

DEL F niveau B1 du Cadre européen commun de référence pour les langues, version scolaire et junior, épreuve orale collective.

Vous allez entendre trois documents sonores, correspondant à des situations différentes.

Pour le premier et le deuxième document, vous aurez :

– 30 secondes pour lire les questions ;

– une première écoute, puis 30 secondes de pause pour commencer à répondre aux questions ;

– une deuxième écoute, puis 1 minute de pause pour compléter vos réponses.

Répondez aux questions, en cochant (X) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.

Exercice 1

Lisez les questions.

[pause de 30 secondes]

Exercice 1 – première écoute

Julie – Maman, quand je serai au lycée l'année prochaine, je voudrais faire de l'espagnol.

Maman – Tu es sûre ? Tu ne préfères pas apprendre l'allemand ?

Julie – Non, plus personne ne fait allemand.

Maman – Tu as tort. L'Allemagne est le premier partenaire économique de la France.

Julie – Et alors ?

Maman – Tu trouveras plus facilement du travail.

Julie – Mais le prof d'espagnol est plus sympa et tous les ans il organise un voyage en Espagne. Mes copines m'ont dit que c'était super. En plus, pour information ma chère maman, l'espagnol est parlé dans presque toute l'Amérique du sud.

Maman – D'accord ma chérie, fais comme tu veux, tu es libre de choisir.

[pause de 30 secondes]

Deuxième écoute

[pause de 1 minute]

Exercice 2

Lisez les questions.

[pause de 30 secondes]

Première écoute

Continuons aujourd'hui notre série sur l'art et la publicité en nous intéressant de plus près au Pop Art. Cet art, né dans les années 60, a connu un succès immédiat. C'était une sorte de révolution culturelle puisque l'art allait franchir la porte de la publicité.

Le plus connu de ses artistes en est Andy Warhol mais nous ne devons pas oublier pour autant le rôle joué par Richard Hamilton. Tous deux vont reproduire, sous forme de peintures ou de sculptures, des objets de consommation ou des personnages en utilisant les procédés de la publicité : photographies, sérigraphies et couleurs vives. Ces artistes n'hésitent pas à utiliser aussi bien des boîtes de conserves et des télévisions que les portraits de personnages aussi célèbres que Marilyn Monroe ou Jackie Kennedy. Un nouveau langage artistique apparaît : on récupère, on détourne... et on reproduit en série. Derrière la pratique, il y a un message,

...➔

le sens que les artistes veulent donner à leur démarche. Ils ne célèbrent pas seulement une esthétique, ils dénoncent à leur manière la société de consommation.
A partir des années 70, cette pratique artistique deviendra typique des pratiques publicitaires.

[pause de 30 secondes]

Deuxième écoute

[pause de 1 minute]

*Vous allez entendre un document sonore. Vous aurez tout d'abord 1 minute pour lire les questions, puis vous entendrez deux fois l'enregistrement avec une pause de 3 minutes entre les deux écoutes. Après la deuxième écoute, vous aurez encore 2 minutes pour compléter vos réponses.
Répondez aux questions, en cochant la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée.*

Exercice 3

Lisez les questions.

[pause de 1 minute]

Première écoute

Journaliste : Nous sommes aujourd'hui en compagnie d'Alain Stevens avec qui nous allons tenter de répondre aux questions que nous nous posons tous sur la sécurité informatique... Alain Stevens, bonjour.

Alain Stevens : Bonjour.

J : Vous avez trente-cinq ans, vous êtes consultant en informatique spécialisé dans la sécurité et les investigations pour les particuliers et les entreprises, vous êtes l'auteur du livre blanc sur la sécurité informatique remis au gouvernement et vous avez fait paraître il y a quelques mois « Le guide du cyber détective » aux éditions du Chiron. Avant toute chose il est important de préciser que cet ouvrage ne s'adresse pas aux spécialistes du multimédia mais à ceux qui commencent. C'est bien ça ?

AS : C'est exact.

J : Comment vous est venue l'idée d'un tel ouvrage ?

AS : Eh bien, lorsque je menais des investigations sur certaines affaires, je me suis rendu compte que beaucoup de particuliers ou d'entreprises n'avaient pas toujours la possibilité de recourir à un spécialiste ou une personne qui s'y connaissait dans le domaine, donc c'est pour ça que j'ai décidé de mettre à disposition du plus grand nombre et du grand public un certain nombre d'outils et d'astuces tout à fait simples à utiliser pour mieux protéger leur ordinateur.

J : Est-ce que ce n'est pas un peu excessif de s'autoproclamer premier cyber-détective de France ? Vous êtes le seul ?

AS : Alors, je suis à mon avis un des premiers. Le terme, ce n'est pas le mien, ça a été repris par des journalistes et ça a été repris plusieurs fois sur un certain nombre d'articles, mais des personnes spécialistes dans l'investigation numérique en France ou en Europe, je n'en connais pas beaucoup.

J : Donc, vous êtes peut-être le seul ?

AS : Peut-être un des seuls.

[pause de 3 minutes]

Deuxième écoute

[pause de 2 minutes]

L'épreuve est terminée. Veuillez poser vos stylos.